

De l'usage de la notion d'acteur en géographie (ou comment la géographie sociale, après avoir gagné la guerre -des sciences-, peut construire la paix¹)

À la mémoire de Pascal R. (« Tonton »)

L'emploi de la notion d'acteur tend à devenir légitime en géographie. Une des spécificités des questions que cet emploi suscite, c'est que cette notion est clairement une invention de la sociologie ; se pose alors la question des rapports entre ces disciplines. Renvoyant à un texte précédent (Keerle, 2004) quant à la traduction empirique des conceptions ici défendues, nous centrerons la réflexion sur leurs aspects épistémologiques. Nous appliquerons pour ce faire la règle rappelée par S. Ostrowetsky : « *si nous voulons réfléchir en terme d'interdiscipline, il ne faut pas aller chercher des définitions appartenant au domaine de la sociologie chez des gens qui ne sont pas sociologues. Il faut savoir à quel sociologue on s'adresse* » (Ostrowetsky, Table ronde, Colloque Géographie et langage, 1997).

Dans le groupe de géographie sociale institutionnalisé dans l'UMR ESO, des propositions de cet ordre ont déjà été soumises au débat, les plus récentes déclinant sous la forme de leur « *dimension spatiale* » (Veschambre, 2006) une lecture des rapports sociaux directement inspirée de P. Bourdieu (Aldhuy, Ripoll, Séchet, Veschambre, 2006). Au-delà de l'objectif d'analyse des inégalités sociales qui motivait cette référence, il nous semble que la géographie sociale gagnerait à systématiser ses conceptions des rapports interdisciplinaires afin de conserver son avance théorique et de préciser encore sa conception des « *entités et propriétés pertinentes à retenir dans l'analyse* » (Berthelot, 2001, 474) géographique.

Ce texte se situe dans le prolongement d'un travail de thèse dont il reprend une partie des résultats tout en intégrant les développements récents de la prise en compte de l'acteur en géographie. Après une rapide problématisation de deux orientations de la discipline interpellant la géographie sociale, nous proposerons le recours à un modèle épistémologique d'analyse pour résoudre les difficultés soulevées. Par ailleurs, compte tenu de la thématique et de l'atmosphère de ce colloque, on n'omettra pas de signaler quelques questions d'éthique de la discussion (Habermas, 1992) entre courants ou écoles disciplinaires.

DE L'IRREPRESSIBLE CANTONNEMENT DE L'ACTEUR A « L'ESPACE »

Les lecteurs d'opéra géographiques savent que ce qui est un concept pour les uns n'en sera pas un pour d'autres. Les auteurs qui ont récemment proposé d'approfondir la notion d'acteur en géographie ont ainsi clairement posé la question : « *le concept d'acteur pour la sociologie est-il aussi un concept en tant que tel pour la géographie ?* » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003, 11). Ils ont répondu en forgeant le concept d'acteur territorialisé, ceci dans le cadre d'un plaidoyer implicite pour l'autonomisation (Berthelot, 1996) de la discipline, comme en témoigne leur définition (« *travail rigoureux et méthodique pour décrire des objets situés dans l'espace* » ; Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003, 26). Toutefois, ils reconnaissent tout aussi implicitement le caractère problématique de cette clôture disciplinaire lorsqu'ils en viennent à traiter des rapports entre territoires et action volontaire : « *le territoire peut alors n'être qu'un prétexte à cette action (...) un révélateur de cette volonté d'agir (...) devenir volontairement un catalyseur de l'action* » (idem, 100).

¹ Pour un récit des sommes d'action qui ont conduit à ce titre, voir Séchet, Veschambre, 2006.

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de juxtaposer quelques références à titre illustratif, on peut raisonnablement compléter cette évocation de la percée de « l'acteur » dans la discipline géographie par les ajustements que G. Di Méo a apporté à sa propre construction théorique. Dans son dernier ouvrage, qui fait peu de cas du travail des auteurs précités² (Di Méo, Buléon, 2005, 30), il confirme son mode de qualification des acteurs en référence à leur position territoriale, allant même jusqu'à évoquer des cas « d'aliénation territoriale » (idem, 33), ce qui aboutit à réduire considérablement, à la fois le sens que l'on peut donner à ces deux concepts, et la complexité des phénomènes à analyser. Cette réticence à questionner plus avant les liens entre formes sociales et formes spatiales culmine dans l'expression de la position interdisciplinaire de G. Di Méo lorsqu'il envisage « l'espace géographique, produit de la nature et de la société, comme facteur d'explication, partielle mais nécessaire, des faits sociaux » (idem, 6). En effet, quel peut être, en sciences anthroposociales, le statut de ce morceau de société comme facteur d'explication des faits... sociaux ?

ET DE SA PROBLEMATISATION DANS L'ESPACE DES SCIENCES ANTHROPOSOCIALES

Si l'on accepte de considérer que les disciplines anthroposociales se différencient par les formes de leurs lois de composition (Berthelot, 1996), lesquelles comportent une structure logique et une structure argumentative, quel peut être le statut de la notion d'acteur dans notre discipline ?

Dans la structure logique de la géographie, l'introduction de la notion d'acteur correspond à celle d'une entité idéale dont les relations avec d'autres entités, qu'elles soient des objets réels, des entités théoriques (le territoire³) ou la relation d'intelligibilité impliquée par les précédentes sont loin d'être clarifiées, comme l'a montré ci-dessus l'exemple cité des formes de relations entre acteur et territoire⁴. Quant à celle d'acteur territorialisé, il s'agit d'une tentative de « *coup de force théorique* » (Berthelot, 2001, 229) certes utile pour la géographie mais qui comporte, comme tout transfert de mode d'analyse, un risque de « *balkanisation des références* » (idem, 230). En effet, le souci d'autonomisation de la discipline qui traverse l'ouvrage concerné conduit à des formulations stérilisantes sur le plan interdisciplinaire⁵... et discutables quant à l'appréciation des apports respectifs des disciplines⁶. Enfin, leur « *positionnement sur le fait que tout homme et toute femme peut être acteur est aussi un appel à la mise en place de nouvelles méthodes de prises de décision dans les projets de territoire* » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003, 170) suscite une interrogation sur la question ontologique et sur sa place dans l'épistémologie.

Renvoyant le traitement de cette dernière question à un prochain texte⁷, nous ciblons ici le propos sur les problèmes précédemment relevés. Considérant que l'appréciation raisonnée des apports de chaque théorie sociologique à la description des formes géographiques et à l'explication de leurs évolutions ne peut économiser un questionnement radical sur les fondements de l'analyse que chacune de ces théories met en œuvre, ce texte propose un cheminement épistémologique permettant d'y répondre.

Dans l'épistémologie analytique de J.-M. Berthelot, chaque théorie est définie comme « *l'application d'un programme* » (Berthelot, 2001, 504) de recherche. Les programmes de recherche, aussi divers soient-ils, peuvent être regroupés en familles qui se réfèrent à des schèmes (« *matrices d'opérations de connaissance* », (idem, 498) et à des pôles qui

² On notera ainsi, sur le plan de l'éthique du débat, qu'il est ici curieux de citer les conceptions de R. Brunet et celles de Gumuchian et *al.* sans prendre position sur les critiques que les seconds ont faites à ce sujet au premier. Mais il faut également souligner que ceux-ci n'ont guère pris en compte les conceptions de G. Di Méo dans leur analyse. Serait-ce parce que les données empiriques qui servent de base aux développements théoriques de ces deux écoles sont de nature différente ? Alors, l'évaluation de la pertinence respective de ces approches nécessiterait bien un travail d'épistémologie analytique.

³ Pour une problématisation de l'emploi de cette notion, voir Ripoll, Veschambre, 2002.

⁴ Pour un exemple global de cette situation, voir Ferrier, Hubert, Nicolas, 2005.

⁵ « *Il ne s'agit pas de travailler exclusivement sur la société tels que pourraient le faire les ethnologues, les sociologues, les anthropologues* » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003, 170).

⁶ A titre d'exemple d'apport sociologique, voir Montulet, 1998.

⁷ Dans le cadre d'un futur colloque organisé par l'UMR ESO et provisoirement intitulé « Implication, engagement, critique, éthique ? ».

correspondent aux engagements épistémologiques concernant la nature de la réalité sociale propres à ces diverses familles. Sans prétendre réduire la complexité de ce type d'analyse, on peut facilement relever dans le paysage décrit par cet auteur l'existence d'un « *schème actanciel* » (idem, 504) et d'un « *pôle intentionnaliste* » (idem) au sein desquels l'emploi de la notion d'acteur trouve sa pleine légitimité, l'acteur étant alors défini comme un individu doté d'intentionnalité. A partir de cette prise de position, les itinéraires empruntés par l'analyse peuvent encore varier considérablement, selon que l'on s'intéresse, par exemple, aux raisons de l'action ou aux propriétés des systèmes d'interaction dans lesquels elle s'exerce (idem, 478). De plus, il est rare qu'une théorie se réfère de manière exclusive à un schème, dans la mesure où la complexité du réel dans lequel elle sélectionne ses données fait souvent l'objet d'une description visant à renforcer sa pertinence. Est-il nécessaire de préciser qu'une telle position épistémologique défie toute tentative de classification simpliste des courants de la sociologie et contraint tout chercheur, même non sociologue, à justifier précisément l'emploi de notions sociologiques comme celle d'acteur ?

Les géographes, ne pouvant assumer une position théorique que dans le rapport de leur discipline à la totalité terrestre (Nicolas, 2001), doivent donc recourir à une pluralité d'outils théoriques pour justifier la pertinence de leurs analyses auprès des autres sciences anthroposociales. Cependant, pour éviter que ce pluralisme devienne un éclectisme, ils doivent s'assurer de leur compossibilité, les questions qu'ils pourraient poser à la sociologie à cet égard constituant un de leurs atouts dans le cadre d'échanges interdisciplinaires.

En guise d'exemple des conséquences concrètes du choix de cette posture en faveur d'une globalisation (Berthelot, 1996) de la discipline, pointons d'abord notre différence de conception de la notion d'acteur avec celle de G. Di Méo pour qui la différence entre agent et acteur est établie selon la taille de ce sur quoi porte l'acte (Di Méo, Buléon, 31). Cette torsion du concept sociologique d'acteur, qui conduit à négliger certaines formes de la relation géographique en géographie sociale⁸, s'inscrit dans une logique de redistribution des épithètes (sujet, individu, personne, acteur...) conçue pour analyser « les espaces géographiques » (Di Méo, Buléon, 29). Pour notre part, fixant comme objectif à la géographie l'explication des localisations, nous avons distingué dans la thèse « les micro-acteurs des macro- et des méga-acteurs » (Vandenberghé, 1998, 326) de la société. Et ce parce qu'à « la différence des actions des premiers, qui, prises une à une, n'ont qu'un impact faible sur la structure sociale, les actions des derniers peuvent avoir des ramifications sociales tout à fait considérables, soit parce qu'ils parlent et agissent au nom des acteurs sociaux, soit parce que, bien qu'ils parlent et agissent en leur nom propre, ils disposent d'un pouvoir important » (idem). Loin d'être anodine, cette référence s'écarte aussi, nécessairement, d'une mise en relation des notions d'acteur et de système au sens où l'entendent M. Crozier et E. Friedberg, ne serait-ce que parce que, comme le rappelle un manuel de sociologie, plusieurs débats ont relevé « un manque de lien entre travaux empiriques sur les organisations et théories de la société » (Bernoux, in Durand, Weil, Dir., 520). De même, considérant que la géographie sociale trouvera sa pleine expression en intégrant l'explicitation des relations qu'elle entretient avec les autres disciplines anthroposociales, nous avons procédé à un usage des notions d'acteur et d'agent renvoyant aux contextes de l'action, tout en posant clairement les limites de l'analyse ainsi réalisée. Par ailleurs, s'agissant des parcours des agents ou des acteurs sociaux, nous avons trouvé dans une variante du courant de la géographie structurale (Hubert, 1992) un modèle de qualification des trajectoires de vie qui permet d'échapper à toute référence spatiale concrète préconstruite.

Au total, nous postulons donc que le maintien de l'originalité de la géographie sociale passe par le refus de la banalisation des termes de ses analyses et de leur forçage par un filtre spatialiste (dans l'explication comme dans la description) qui conduirait à éluder la question de la localisation. S'il ne fait aucun doute que la notion d'espace reste située au cœur du noyau disciplinaire de la géographie, l'analyse de cette dimension de la société nécessite une

⁸ Comment, en cloisonnant ainsi l'univers de la géographie sociale, celle-ci pourrait-elle intégrer les apports d'A.-F. Hoyaux (2003) ?

mise en discussion rigoureuse et ouverte des concepts des sciences anthroposociales, comme celui d'acteur, ainsi que de la construction de leur espace de pertinence.

BIBLIOGRAPHIE

- Aldhuy (J.), Ripoll (F.), Séchet (R.), Veschambre (V.) « Demain la géographie sociale ? Pour une théorie critique et une approche dimensionnelle de l'espace », Communication au colloque Géopoint, 2006
- Berthelot (J.-M.) L'intelligence du social, 1990
- Berthelot (J.-M.) Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales, 1996
- Berthelot (J.-M.) (Dir.) Epistémologie des sciences sociales, 2001
- Di Méo (G.), Buléon (P.) (Dir.) L'espace social : une lecture géographique des sociétés, 2005
- Durand (J.-P.), Weil (R.) (Dir.) Sociologie contemporaine, 2006
- Ferrier (J.-P.), Hubert (J.-P.), Nicolas (G.) Alter-géographies. Fiches disputables de géographie, 2005
- Géographie(s) et Langage(s) : interface, représentation, interdisciplinarité, Actes du colloque, 10-12 septembre 1997, Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, <http://cyberato.pu-pm.univ-fcomte.fr/>, Iri 1997
- Gumuchian (H.), Grasset (E.), Lajarge (R.), Roux (E.) Les acteurs, ces oubliés du territoire, 2003
- Habermas (J.) De l'éthique de la discussion, 1992
- Hoyaux (A.-F.) « Les constructions des mondes de l'habitant : éclairage pragmatique et herméneutique », <http://193.55.107.45/EHGO/hoyaux/hoyaux203.htm>, 2003
- Hubert (J.-P.) Recherche sur les relations entre mobilités et discontinuités dans l'espace géographique, Thèse de doctorat, 1992
- Keerle (R.) « Acteurs et structures en géographie sociale : l'analyse du sport en questions », in Séchet (R.), Veschambre (V.) (Dir.) Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale, à paraître en 2006, version provisoire : http://eso.cnrs.fr/evenements/resumes_10_2004.html
- Montulet (B.) Les enjeux spatio-temporels du social : mobilités, 1998
- Nicolas (G.) « La logique Tout / Partie fondement scientifique d'un langage des géographies », in Quatrième rencontres Théo Quant, 2001, pp. 7-17
- Ripoll (F.), Veschambre (V.) « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », in Jean (Y.) et Calenge C. (Dir.) Lire les territoires, 2002, pp. 261-287
- Séchet (R.), Veschambre (V.) (Dir.) « Introduction », in Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale, à paraître en 2006
- Vandenberghe (F.) Une histoire critique de la sociologie allemande Aliénation et réification (Tome II) : Horkheimer, Adorno, Marcuse, Habermas, 1998
- Veschambre (V.) Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales, in Séchet (R.), Veschambre (V.) (Dir.) Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale, à paraître en 2006, version provisoire : http://eso.cnrs.fr/evenements/resumes_10_2004.html